

**LOCATION DE DIVERSES SALLES MUNICIPALES
DU 01 MARS AU 31 OCTOBRE**

MODALITES ET FIXATION DES TARIFS

(Décision N°22.193 du 16 novembre 2022)

SALLES	PARTICULIERS				ASSOCIATIONS/ORGANISMES DIVERS				PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS	
	FORFAITS WEEK-END		DU LUNDI AU JEUDI 18 H 00 A 23 H 00 (*)		FORFAITS				CAUTIONS	
	Résidant à ROMILLY	Non résidant à ROMILLY	Résidant à ROMILLY	Non résidant à ROMILLY	De ROMILLY (avec repas)	Manifestations avec entrées payantes	Extérieurs de ROMILLY	Tarif préférentiel (sans repas)	Confirmation de réservation	Préservation des lieux
Gaston Monmousseau 2 rue du 8 Mai	220,00	330,00	200,00	305,00	95,00	220,00	425,00	50,00	110,00	205,00
Béchère Parc de la Béchère	220,00	330,00	200,00	305,00	95,00	220,00	425,00	50,00	110,00	205,00
Ambroise Croizat 6 av. Jean Jaurès	180,00	275,00	170,00	245,00	85,00	180,00	280,00	50,00	95,00	205,00
Gabriel Péri 28 rue Gabriel Péri	145,00	205,00	145,00	205,00	65,00	145,00	205,00	50,00	80,00	205,00

(*) 60,00 euros supplémentaires par heure de dépassement

TARIF PARTICULIER - GRATUIT

- Assemblées générales des Associations non suivies d'une manifestation festive (repas, spectacles, soirées dansantes, tirage des rois...)
- Manifestations à caractère humanitaire,
- Réunions,
- Réunions politiques,
- Associations caritatives.